

DÉCRET N° 2018-285 du 04 juillet 2018
portant nominations au Ministère des
Affaires Sociales et de la Micro Finance.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2018-064 du 28 février 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et de la Micro Finance ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Micro Finance,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 04 juillet 2018,

DÉCRÈTE :

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires Sociales et de la Micro Finance dans les fonctions ci-après :

- Secrétaire Générale Adjointe du Ministère :
madame **Fatiman Elise KOSSOKO** épouse **KOSSOUOH** ;
- Conseiller Technique à la Micro Finance :
monsieur **Didier H. M. DJOI** ;
- Conseiller Technique aux Affaires Sociales et à la Promotion du Genre :
monsieur **Boy Pierre Etienne Jésuskon ZANNOU** ;
- Directeur de l'Informatique et du Pré Archivage :
monsieur **Vincent de Paul MEGNIGBETO** ;
- Directrice de la Famille, de l'Enfance et de l'Adolescence :
madame **Chénagnon Solange ODJO** ;

- Directrice des Affaires Sociales :
madame **Estelle L. HONFO AVOCETIEN** ;
- Directrice de la Promotion de la Femme et du Genre :
Madame Reine OUSSOU ;
- Directeur des Personnes Handicapées et du Troisième Age :
monsieur **Boubacal YERO BANI SAMOU** ;
- Directeur de l'Inclusion Financière de l'Autonomisation Economique :
monsieur **Irénée AHOUANDJINO** ;
- Directeur de la Promotion de la Micro Finance :
monsieur **Alassane OSSENI INOUSSA** ;
- Directeur de l'Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant :
monsieur **Nassirou KASSOUMOU HARAROU**.

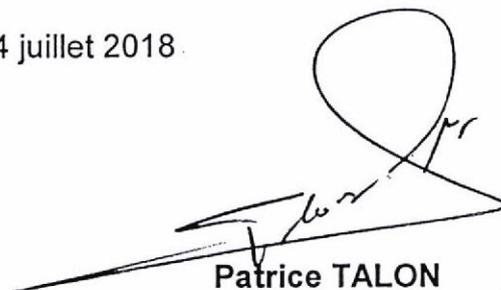
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 04 juillet 2018.

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

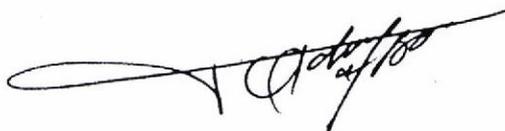
Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Marie Odile ATTANASSO

Ministre Intérimaire

Le Ministre des Affaires Sociales et
de la Micro Finance,



Bintou CHABI ADAM épouse TARO